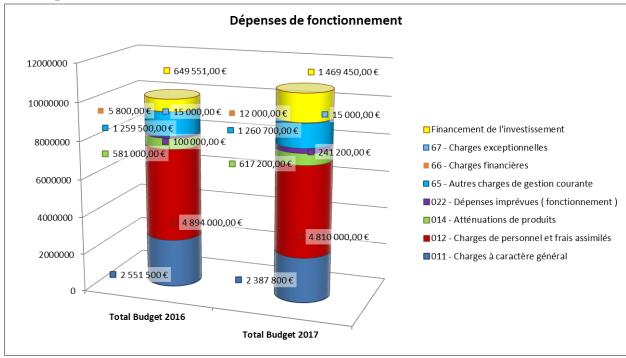
RAPPORT SUR LE PROJET DE BUDGET 2017

BUDGET GENERAL

Le budget a été construit en respectant les orientations budgétaires débattues, et a notamment pris en compte les scénarios cumulatifs de l'analyse financière, avec toutefois quelques adaptations aux contraintes connues sur l'exercice.

Les dépenses de fonctionnement

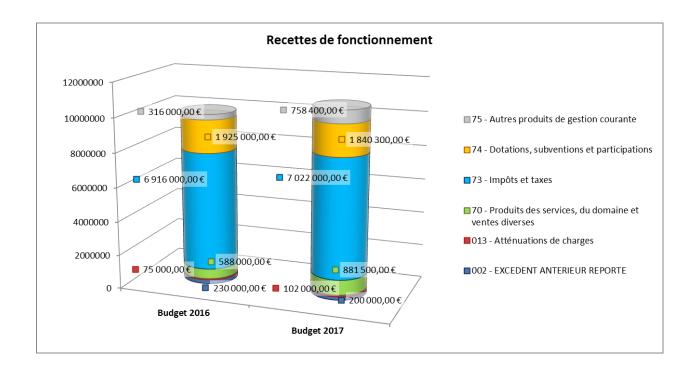


Les dépenses de fonctionnement de l'exercice intègrent :

Une augmentation des charges générales (Chapitre 011) de 1,5% des dépenses constatées au Compte Administratif 2016, majorée de 170 K€ pour couvrir les prise en charges d'extension de réseaux ERDF, et de 100 K€ à titre provisionnel. L'inscription représente une baisse d'environ 7% par rapport au budget 2016.

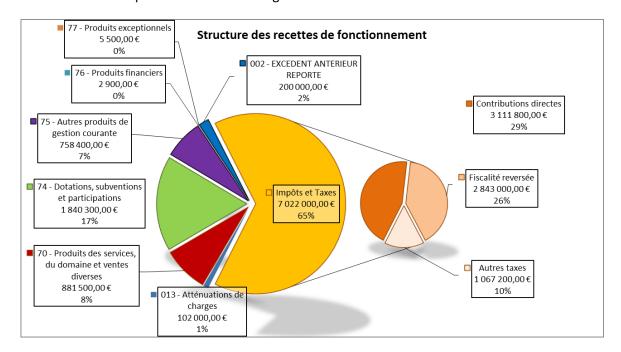
Une baisse de 1,75% des charges de personnel (chapitre 012) par rapport au budget 2016, restant toutefois plus haute que les charges réellement dépensées, car il convient de prévoir l'accroissement des charges notamment dues à l'application des normes règlementaires (variation du point d'indice, RIFSEEP, modification d'échelles indiciaires, GVT).

L'optimisation des recettes de fonctionnement

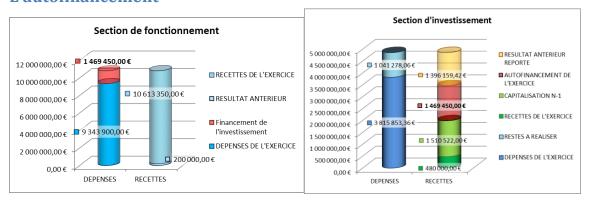


Comme indiqué au débat d'orientation budgétaire, les recettes de fonctionnement intègrent d'une part l'intégration du résultat de la ZAE de Folliouse (450 K€), et la participation du budget annexe de l'assainissement aux frais de gestion générés sur le budget général (200 K€)

Les taux d'imposition restent inchangés.



L'autofinancement



Les recettes supplémentaires, et la stabilisation des dépenses permettent de dégager un autofinancement bien supérieur à celui de 2016 (1 470 K€ contre 650 K€)

L'investissement

Les opérations principales résultant de la programmation pluriannuelle des investissements sont les suivantes :

100 000,00 € 100 000,00 €
,
_00 000,00 0
100 000,00 €
160 000,00 €
300 000,00 €
800 000,00 €
370 000,00 €
114 780,00 €
806 901,61 €

La structure des dépenses et recettes se présentent ainsi :

